



ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

PRÉAMBULE

Au travers des cursus, programmes, examens, listes diverses, fiches, livret de l'élève, qu'elle propose comme base de processus pédagogique, la CMF cherche à unifier, et reconnaître dans un réseau national, l'enseignement, les acquisitions, le fonctionnement, le niveau et les diplômes des établissements d'enseignement musical qui y adhèrent.

De plus, afin de permettre des équivalences d'études, de justifier la mise en place de passerelles, de pallier le manque de rapprochement dans certaines politiques publiques, territoriales ou nationales, entre les établissements d'enseignement musical non classés et les établissements d'enseignement musical classés, le niveau et le fonctionnement doivent s'approcher au mieux l'un de l'autre. N'oublions pas que la mission majeure de ces derniers est de former des amateurs et que des professionnels sont issus des premiers. En effet la majorité des élèves trouveront la finalité de leurs études musicales dans la pratique en amateur ainsi que dans un accomplissement artistique personnel; le cycle d'enseignement professionnel initial ne concerne, quant à lui, qu'une population numériquement limitée et se destinant à une pratique artistique de très haut niveau.

Pour légitimer cette reconnaissance globale et, par suite, s'en accréditer, chaque acteur adhérent à la CMF doit donc s'engager à porter ses orientations :

- les responsables en élaborant un projet d'établissement et en essayant de construire avec les dispositifs territoriaux et nationaux d'organisation de l'enseignement musical;
- les équipes en se réunissant périodiquement et en développant des évaluations et des projets pédagogiques cohérents tournés vers la construction et l'émancipation artistiques personnelles des élèves;
- les professeurs en enseignant les techniques et l'interprétation des morceaux proposés, en différenciant leur enseignement, et en se formant si besoin;
- les centres d'examen en favorisant l'accueil des candidats et en évaluant au niveau requis;
- les élèves en s'impliquant dans leurs études et leurs projets;
- les parents en agréant les diverses composantes de l'enseignement lorsqu'ils y engagent leur enfant.

Le ministère de la Culture et de la Communication diffuse, depuis 1984, des schémas nationaux d'orientation pédagogique ayant pour finalité essentielle de rendre possible la convergence

et l'harmonisation des démarches pédagogiques au sein de tous les établissements d'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre. Le schéma actuel organise le cursus des études en trois cycles marquant les grandes étapes de la formation des élèves. Un cycle est une période pluriannuelle, comprise entre deux et six ans, qui permet à chaque élève d'acquérir, de manière adaptée à ses capacités et selon son rythme, certaines compétences préalablement définies et évaluées à l'issue de la période établie.

Dès 1991, la CMF a appliqué ces référentiels et il convient dès lors de procéder durant tout le cycle par des évaluations formatives, qui permettent pleinement d'accompagner de manière différenciée chaque élève selon sa progression et son projet artistique personnel, et d'y ajouter, seulement pour les fins de cycle, des évaluations sommatives et normatives, qui permettent de valider les acquis jugés indispensables tout en se référant à un niveau commun.

La CMF travaille continûment aux développements de ses propositions et orientations afin de demeurer ancré dans les avancées pédagogiques et les évolutions de la société.

DOCUMENT UTILE :

- [Le contrôle continu](#)
- [Le projet d'établissement pour les écoles de musique, danse et théâtre](#)
- [Exemple de convention de partenariat : structure d'enseignement musical/Ensemble musical](#)
- [Un référentiel pour l'évaluation de l'expérience artistique en 1^{er} cycle, réalisé par le CNFPT et la Fédération Musicale du Rhône](#)

LES PARCOURS DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Les premiers temps de l'apprentissage musical

- Jardin musical (facultatif - âge indicatif jusqu'à 4 ans - évaluation continue non formalisée);
- Éveil musical (facultatif - âge indicatif de 4 à 6 ans - évaluation continue non formalisée);
- Initiation musicale (facultatif - âge indicatif de 6 à 8 ans - évaluation continue non formalisée);

Cursus diplômant théorique à adapter

Au-delà de l'acquisition des techniques indispensables, le but de ce cursus est :

- d'encourager l'ouverture d'esprit, la curiosité, le besoin de découverte et la diversité des approches, tout en préservant

la spécialisation que nécessite la formation à la pratique d'une discipline ;

- d'inscrire dans la durée l'acquisition des compétences ;
- de concilier les démarches de création et d'appropriation d'un patrimoine ;
- de tracer un chemin dans la réalité multiple de la vie artistique d'aujourd'hui ;
- de favoriser les liens entre les arts qui concourent au spectacle vivant .

Pour les trois cycles suivants, les appellations entre parenthèses peuvent être choisies par les écoles à l'intérieur des cycles en fonction de leur propre organisation.

- Premier cycle (durée entre 3 et 5 ans - âge indicatif de 6 à 11 ans - évaluation continue majoritaire, dossier de l'élève, examen de fin de cycle) :
 - 1^{er} cycle 1^{re} année (1C1 ou 1CA)
 - 1^{er} cycle 2^e année (1C2 ou 1CB)
 - 1^{er} cycle 3^e année (1C3 ou 1CC)
 - Fin de 1^{er} cycle
- Deuxième cycle (durée entre 3 et 5 ans - âge indicatif de 10 à 15 ans - évaluation continue, dossier de l'élève, examen de fin de cycle) :
 - 2^e cycle 1^{re} année (2C1 ou 2CA)
 - 2^e cycle 2^e année (2C2 ou 2CB)
 - 2^e cycle 3^e année (2C3 ou 2CC)
 - Fin de 2^e cycle (BEM : Brevet d'Étude Musicale)
- Troisième cycle de formation à la pratique amateur (durée entre 2 et 4 ans - âge indicatif de 14 à 18 ans - évaluation continue, dossier de l'élève, examen de fin de cycle) :
 - 3^e cycle 1^{re} année (3C1 ou 3CA)
 - 3^e cycle 2^e année (3C2 ou 3CB)
 - Fin de cycle 3 (DFE : Diplôme de Fin d'Étude musicale pour les établissements non classés ou CEM : Certificat d'Étude Musicale pour les établissements classés)

DOCUMENT UTILE :

- [Livret de l'élève](#)

Cursus non diplômant personnalisé

La notion d'examen n'est aucunement une obligation. En effet, un mode d'organisation des études plus souple, concerté entre l'équipe pédagogique et les élèves concernés, peut être mis en place pour s'adapter aux acquis, aux profils et aux projets de certains élèves. Il est alors judicieux de distinguer les cursus à visée diplômante, qui suivent une filière complète dans un temps limité et avec des niveaux requis, et les cursus à visée non diplômante, qui suivent un parcours personnalisé sur contrat permettant d'agencer les modules et leur durée avec un encadrement adapté. C'est évidemment ce cadre qui doit être privilégié par les établissements d'enseignement ou les sociétés visant, par un enseignement fonctionnel et spécifique, à fournir les rangs de leur ensemble associé :

- Entrée sur projet artistique personnel ;
- Durée établie en fonction du projet artistique personnel ;

- Inscription au choix, mais de manière cohérente, dans des cours de culture et/ou de pratiques ;
- Évaluation continue ;
- Si besoin, attestation validant les enseignements suivis.

UNITÉS DE VALEUR

Chaque fin de cycle s'obtient après avoir obligatoirement validé quatre Unités de Valeur.

uv Formation Musicale

Le programme prend notamment en compte (cf. [Programme FM 2018](#)) :

- Les apprentissages globaux en premier cycle ;
- L'écoute globale (sensorialité, théorie, relevé mélodico-rythmique, dépistage de fautes) ;
- Le repiquage ;
- La polyrythmie et la rythmique corporelle ;
- Les disciplines de création et de culture et techniques musicales ;
- Le CRDSM.

Rappel : la réforme de 1977 a remplacé le terme solfège, qui se rapporte à l'acquisition de compétences musicales seulement technique, par le terme formation musicale (FM) qui, en plus du solfège, s'attache à l'acquisition de compétence musicale générale (pédagogie active, projet artistique, indiscipline, écoute musicale, histoire de la musique et des instruments, créativité, etc.).

DOCUMENTS UTILES :

- [Tableau didacticiels FM](#)
- [L'orchestre à l'école](#)
- [Les TICE dans l'enseignement de la musique](#)
- [Pédagogie active et pédagogie éveil-créativité](#)
- [CMF FM Barèmes de notation et grilles automatiques 2016](#)
- [Apprentissage de la musique par l'orchestre.](#)

Si les épreuves de la CMF évaluent à la fois des aspects solfégiques et des aspects généraux, elles n'en demeurent pas moins majoritairement élémentarisées. C'est pour cela qu'à partir de 2018 une nouvelle forme de contenu et d'évaluation sera progressivement mise en place, plus tournée vers des projets artistiques globaux et individuels.

Annales 2010 à 2017 de FC1, FC2 et FC3 <http://www.cmf-musique.org/ressources-pedagogiques/programmes-et-guides/>

uv Autonomie

Rappel: depuis 2013 l'Unité de Valeur « déchiffrage » a été remplacée par l'Unité de Valeur « autonomie ».

- C'est une uv primordiale sous forme de projet artistique personnel. Le but de l'apprentissage musical étant en effet de pouvoir, à tout moment et dès la première année, s'exprimer hors de son établissement d'enseignement, cette UV artistique permet de montrer comment l'élève utilise, dans le cadre d'un « spectacle », les acquis qu'il a obtenus au travers de ses études « techniques » ;
 - Le but de la CMF est de permettre aux élèves de proposer des projets artistiques personnels en étant guidés ou non par leur professeur ou par un tuteur ;
 - Le projet peut se concrétiser sous diverses formes pour lesquelles l'élève doit se présenter en condition de concert avec l'instrument pour lequel il est inscrit : de manière non exhaustive, une pièce musicale de style, esthétique et formation (du solo au quintette) au choix, improvisation libre ou sur grille, composition personnelle ou d'une connaissance, théâtre musical, etc. L'élève peut être accompagné par des membres de sa famille, des amis, des pédales d'effets, des instruments traditionnels ou expérimentaux, des danseurs, des récitants, des circassiens, une programmation personnelle sur séquenceur, etc. ;
 - L'examen pour cette Unité de Valeur peut participer des Unités de Valeur de formation musicale, d'instruments ou de pratique collective. L'idéal étant de monter un projet transversal entre toutes les disciplines ;
 - Par contre, les simples accompagnements du commerce sur CD sont à éviter, sauf pour des pièces mixtes (instrument + bande électroacoustique) ;
- L'élève se prend en charge du début à la fin de l'épreuve, dont sa mise en place dans la salle. Il doit se présenter (nom, prénom, école de musique, etc.) et présenter son projet artistique (ce qu'il joue, pourquoi, comment il s'est préparé, etc.) ;

DOCUMENTS UTILES :

- [Musiques Actuelles : l'improvisation libre](#) ;
- [Un référentiel pour l'évaluation de l'expérience artistique en 1^{er} cycle](#), réalisé par le CNFPT est en téléchargement sur le site de la CMF et pourra vous guider pour la mise en place d'une telle épreuve dont le contenu varie d'un élève à un autre.

uv Instrument

- La CMF propose des listes d'œuvres pour chaque examen de fin de cycle classées par instrument et par niveau.
- La CMF propose aussi, à côté de ces morceaux imposés et dans les programmes de fin de cycle 1 et/ou 2 de certains instruments, des morceaux optionnels, d'esthétiques modernes ou contemporaines, qui doivent permettre aux professeurs qui le désirent d'y initier leurs élèves et à ces derniers de recevoir les conseils des membres des jurys sur leur interprétation. L'interprétation de ces œuvres, si elle est complétée par d'autres données artistiques et intégrée dans un projet personnel, peut servir à valider l'uv d'autonomie.

- De même les élèves peuvent présenter dans les mêmes conditions une des œuvres proposées en musiques actuelles.
- Afin de faire connaître les nouveautés du répertoire pédagogique, la CMF propose aussi des œuvres, classées par instrument et par cycle ou intracycle, et sans ordre de préférence, que les professeurs peuvent choisir comme repère et faire travailler à leurs élèves durant l'année selon leur progression. Elles sont renouvelées partiellement tous les ans en enlevant la plus ancienne ou, si cela se présente, en remplaçant les moins pertinentes.

DOCUMENTS UTILES :

- [Guide pédagogique formation instrumentale](#)
- [Examens CMF : annales morceaux imposés](#)

uv Pratique collective

- Avec un ensemble (de la musique de chambre au grand ensemble) de l'établissement ou du territoire s'il est conventionné.
- En évaluation continue lors du travail.
- En contrôle continu ou final lors d'atelier, d'audition, de concert et/ou de réalisation d'un enregistrement studio.

PERCUSSIONS

Les percussions ont comme spécificité de contenir, derrière leur vocable générique, à la fois les percussions « classiques », les percussions traditionnelles (aussi appelées percussions digitales) et la batterie. Afin d'être complet, un percussionniste devrait dès lors savoir maîtriser, ou au moins avoir abordé, tous les instruments que ces disciplines comprennent. Néanmoins, les techniques pointues et diverses inhérentes à chacune d'elles, sans même parler des répertoires propres dont leur apprentissage ne doit évidemment pas être déconnecté, impliquent des spécialisations, autant de la part des professeurs que des élèves. C'est ainsi que pour ouvrir son offre d'enseignement, répondre à toutes les demandes, capter des nouveaux publics, inciter les élèves à se diversifier et les accompagner aux mieux dans leur développement, ces trois disciplines devraient être présentes dans un même établissement, sans prééminence de l'une sur l'autre, avec un nombre suffisant de professeurs pour couvrir toutes les compétences, de l'initiation au perfectionnement selon les cycles proposés.

Conscient d'un manque pédagogique vis-à-vis des percussions traditionnelles, et donc souvent de leur mauvaise utilisation, la CMF y a donné accès au travers des percussions « classiques » et de la batterie en 2014, et les a proposées en tant que discipline à part entière depuis 2015, avec un cursus, un programme, des listes de morceaux à travailler en intracycles ou à présenter aux examens de fin de cycle, et des fiches d'acquisitions.

DOCUMENT UTILE :

- [Guide Pédagogique Percussions Traditionnelles](#)

MUSIQUES ACTUELLES

Cursus

- Les musiques actuelles sont ouvertes à tous les instruments ;
- Chacun des trois cycles doit permettre aux élèves :
 - d'aborder les principaux styles : histoire, esthétique, écriture et techniques instrumentales et sonores qui y sont liées ;
 - de rechercher les versions, reprises et interprétations des différents morceaux travaillés ;
 - d'acquérir la technique du repiquage ;
 - de se forger une identité personnelle ;
 - de s'impliquer dans le jeu ;
 - de savoir tout accompagner avec une certaine aisance ;
- Les listes s'attachent à parcourir les principales époques et styles des musiques actuelles, avec un accent sur la chanson française ;
- Les morceaux proposés dans les listes par cycle ont été choisis pour leur niveau global et leur valeur de référence standard permettant aux élèves d'écouter et lire les nombreux arrangements, versions et reprises, et d'approfondir ainsi leur travail d'appropriation ;
- Les techniques spécifiques à chaque instrument doivent être évaluées de manière continue durant tout un cycle ;
- Les examens de fin de cycle procèdent selon des morceaux communs pour tous les instruments et la voix, même si les play along proposés pour le fin de cycle 1 utilisent les instruments de base (guitare, basse, batterie) ;
- Les examens de fin de cycle doivent essentiellement valider la capacité de l'élève à porter et défendre, techniquement, musicalement et artistiquement son projet en s'appropriant les morceaux imposés ;

Examens proposés

FC1 (Fin de Cycle 1)

- Une liste de cinq morceaux dans laquelle le candidat doit en choisir un ;
- La CMF incite les candidats à venir avec leur groupe ou à en monter un au sein de leur structure d'enseignement ou à créer leur propre accompagnement avec un séquenceur. Néanmoins, ils peuvent aussi se présenter avec l'accompagnement de la CMF ;
- Pour les candidats qui ne peuvent se présenter selon ces modalités, la CMF réalise les lead sheet, les play along et une notice explicative qui sont téléchargeables sur son site ;
- Pour les candidats maîtrisant les outils de musique assistée par ordinateur ou étant accompagnés par leur professeur, ces enregistrements peuvent servir de matériau pour la construction de leur propre accompagnement musical.

FC2 et FC3 (Fin de Cycles 2 et 3)

- Une liste de cinq morceaux que le candidat devra travailler, après avoir cherché et choisi la version qui lui correspond le plus, et interpréter dans une version personnelle ;
- Accompagnement live obligatoire, soit avec des professionnels/professeurs, soit avec un groupe personnel, soit avec un groupe constitué pour l'occasion avec les élèves de la structure d'enseignement ;

- Le candidat devra indiquer le tempo, les parties, les solos, etc. après une mise en loge, une installation et une balance avec les accompagnateurs ;
- Pour l'épreuve de FC2, un morceau sera choisi par le candidat et un morceau sera tiré au sort avant le passage ;
- Pour l'épreuve de FC3, deux morceaux seront tirés au sort avant le passage.

Appropriation et interprétation personnelle

Dans les musiques actuelles, les partitions proposées ne sont pas figées, elles se présentent sous forme de fils conducteurs, synthétiques, qu'il convient d'interpréter, voire de réinterpréter. Le musicien doit savoir s'en échapper pour se forger une identité personnelle et apprendre à jouer en groupe en s'adaptant à différentes versions.

C'est ainsi que l'élève, accompagné des professeurs, doit, pour chaque partition :

- Écouter les différentes versions afin de cibler celles qui le touchent et, par là, développer une culture auditive ;
- Chercher des informations sur le compositeur, les interprètes, le style musical, le contexte historique dans lequel a été composé le morceau ;
- Trouver la partition ou le lead sheet proposés : sur internet en téléchargement libre (easyzic.com) ou payant (sheetmusicplus.com, justsheetmusic.com, musicnotes.com, free-scores.com, onlinesheetmusic.com, noviscore.fr), en médiathèque ou en librairies musicales ;
- Une fois les partitions lues et les écoutes effectuées, s'aventurer dans une phase créative ;
- Réfléchir sur l'interprétation en fonction des instruments à sa disposition ;
- Inventer les parties non écrites ou sa partie si le morceau n'est pas écrit pour son instrument ;
- Repiquer et réécrire la partition selon ses préférences, notamment les solos ou les thèmes, et appliquer ainsi son apprentissage solfégique et de lecteur ;
- L'écriture pourra se faire sous forme de note ou de tablature ;
- Approfondir son écriture et son interprétation en prenant en compte divers paramètres : son, nuance, style, effet, orchestration, arrangement, etc. ;
- Apprendre à donner des indications sur le tempo, les parties, les solos, etc.

Cette succession d'étapes permet à l'élève de faire des choix conscients et de forger sa personnalité artistique.

Il devient, dès lors, nécessaire de jouer en groupe afin de favoriser une dynamique, de comprendre les interactions entre musiciens, d'échanger sur les interprétations, etc. Cela peut se présenter sous forme d'un atelier d'orchestre à la charge d'un seul professeur, ou de plusieurs professeurs qui se partagent l'atelier afin de présenter des points de vue différents, notamment au travers des notions des autres instruments.

Il faut ici remarquer que, quelle que soit la taille de l'école de musique, deux musiciens jouant ensemble forment déjà un groupe. Il est aussi possible d'ajouter un séquenceur ou de faire

des montages à partir des enregistrements disponibles, notamment les diverses pistes des play along, si les élèves en sont capables et demandeurs. La mise en place d'un cours de Musique Assistée par Ordinateur peut d'ailleurs être un plus dans la formation du musicien de musiques actuelles.

Centres d'examens

Ils doivent s'adapter aux spécificités des musiques actuelles en proposant aux candidats :

FC1 (Fin de Cycle 1)

- Un matériel de diffusion de bonne qualité et de puissance adéquate pour la lecture du CD et pour les amplis guitare, basse, clavier et voix (avec micro) et une bonne batterie (cf. fiche technique);
- Le temps nécessaire à l'installation du ou des musiciens (lorsque le candidat vient avec son groupe).

FC2 et FC3 (Fin de Cycles 2 et 3) (en plus des éléments indiqués dans le FC1)

- Un groupe de musiciens accompagnateurs compétents (guitare, basse et batterie) qui doivent connaître les morceaux imposés

dans différentes versions et savoir accompagner;

- Dix minutes minimums de balance et de concertation avec les musiciens accompagnateurs;
- Une épreuve spécifique musiques actuelles et non mélangée avec les épreuves de musique classique;
- De manière optionnelle, une vraie scène avec des régies son et lumière.

DOCUMENTS UTILES :

- Musiques Actuelles : qu'est-ce que le projet personnel ?
- Atelier en Musiques Actuelles : mise en place et contenu
- Musiques Actuelles : critères d'évaluation lors des examens en formule collective
- Musiques Actuelles : équipement standard de sonorisation

Nous ne pouvons qu'inciter tous les professeurs et responsables du département de musiques actuelles de lire le livre suivant : Enseigner les musiques actuelles, Collectif RPM, janvier 2012, 12€

Ludovic LAURENT-TESTORIS

Directeur de l'action culturelle et pédagogique

LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

Elle se décompose en 23 CMF régionales (dont les DROM) et 89 CMF départementales, et constitue la première fédération culturelle de France avec plus de 4.500 ensembles musicaux (harmonie, chorale, batterie-fanfare, fanfare, brass band, big band, orchestre à plectre, orchestre d'accordéon, ensemble de musique de chambre, etc.) et 1.250 établissements d'enseignement de la musique (associatif, territorial, classé) qu'elle met en réseau, représente auprès des institutions territoriales, nationales et internationales et aide à se former, s'organiser, se développer et communiquer, afin de permettre à toute personne d'accéder à une pratique musicale collective.

Après une première fédération en 1855, la CMF est statutairement approuvée par le Ministère de l'Intérieur en 1896, puis agréée d'éducation populaire et reconnue d'utilité publique en 1957. Elle fait ainsi partie du cercle restreint des associations reconnues par l'Etat pour leur importance et action nationale, et travaille dès lors par convention sur des objectifs communs avec le Ministère de l'Education Nationale - Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, le Ministère de la Culture - Direction Générale de la Création Artistique, le Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire et la SACEM. Elle négocie aussi avec la SEAM des protocoles pour les photocopies de partition pour certains types d'ensembles musicaux et les établissements d'enseignement de musical.

Elle participe aux groupes de travail des supra-structures nationales et internationales suivantes :

- CANOPEEA : Collectif pour des assises sur la pratique, l'enseignement et l'éducation artistique
- COFAC : Coordination des fédérations et associations de culture et de communication
- European Choral Association - Europa Cantat : Association européenne de chorales
- CISM : Confédération internationale des sociétés musicales
- EGMA : Association européenne de guitares et mandolines
- ECWO : Association européenne d'orchestres d'harmonie
- EBBA : Association européenne de brass bands
- EMC : Conseil européen de la musique
- IFAC : Institut français d'art choral

Outre ses ministères de tutelle, elle est ponctuellement auditionnée par les structures institutionnelles comme le :

- CCTDC : Conseil des Collectivités Territoriales pour le Développement Culturel
- HCEAC : Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle
- Observatoire national de l'Economie Sociale et Solidaire
- CESE : Conseil économique social et environnemental
- Mouvement Associatif

Elle travaille actuellement, entre autres, sur la pédagogie et le numérique, la création de métier pour les écoles associatives dans la convention collective nationale de l'animation, la mise en réseau de toutes les parthèques et centres de documentation relatifs à l'enseignement de la musique, les projets du Ministère de la culture - chorale à l'école, PASS Culture, SNOP -, etc.



Formation musicale 2018

Introduction

Comme tous les ans, les épreuves de FM reçoivent des petites modifications et précisions pour prendre en compte les retours envoyés par le terrain. Tout en vérifiant les acquis techniques, elles évoluent aussi progressivement vers une évaluation plus importante de l'autonomie, l'expérience artistique et la créativité... voire la création, la culture et les techniques musicales et la direction des ensembles musicaux pour le cycle 3.

En effet, la finalité de l'apprentissage n'étant pas l'accumulation d'acquis et l'évaluation de cette somme mais la création d'acquis et l'évaluation de la manière dont ils sont utilisés, la formation musicale ne doit pas être réduite aux seules notions de solfège (lecture, écoute, théorie, chant), qui serviraient à savoir seulement bien jouer d'un instrument (technique, déchiffrage, interprétation), mais doit guider l'apprenant à faire jaillir et développer des envies, et lui permettre de se construire, en inscrivant sa pratique dans une histoire, un répertoire, une organologie, une évolution, etc. et, plus largement, en l'ouvrant à l'improvisation, l'arrangement et la composition, le croisement des esthétiques et des disciplines, etc.

Rappels

Contrôle continu

Le contrôle continu est une évaluation pédagogiquement très importante pour accompagner les élèves dans leur progression. Il doit, dans ce sens, s'effectuer tout au long de l'année, sur des notions plus ou moins élémentarisées et/ou des projets artistiques globaux.

Il doit évidemment être accompagné d'une évaluation continue, afin de lui donner toute sa valeur formative et différenciée, avec des autocorrections individuelles ou collectives et des exercices de remédiation personnalisés.

Le Schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication de 2008 insiste sur le fait que "sa prise en compte est impérative au moment de l'évaluation terminale et de manière majoritaire en 1er cycle."

C'est ainsi que la CMF incite ses écoles et centres d'examens à pratiquer le barème approximatif suivant :

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| - FC1 : CC 60% / CF 40% | CC : contrôle continu |
| - FC2 : CC 50% / CF 50% | CF : contrôle final |
| - FC3 : CC 40% / CF 60% | |

Les moyennes trimestrielles ou semestrielles des notes de contrôle continu doivent être remises avant les examens finaux, en même temps que l'inscription aux centres d'examen.

Notices

Des notices sont téléchargeables sur le site de la CMF

- [Apprentissage Musical par l'Orchestre](#) : Les épreuves orales de FC1 sont adaptées pour les écoles travaillant sur cette méthode pédagogique d'enseignement global.
- [Le contrôle continu](#)
- [Les TICE dans l'enseignement musical](#)
- [La pédagogie active et la pédagogie éveil-créativité](#)
- [Tableau didacticiels en Formation Musicale](#)

En accès par CMF réseau

- Barème de notation 2016 avec tableaux automatiques au format .xls
- Fiches d'acquisitions FM FC1, FC2 et FC3
- Livret de l'élève en cursus instrumental diplômant

Des nouvelles notices sont en cours de rédaction par la CMF

- Rapport à la partition = tout ce qui va derrière la lecture de notes et de rythmes
- Rapport à l'écoute = dictée/dépistage/sensoriel/théorie
- Projet de vie musicale = tout ce que l'élève réalise en se servant de ce qu'il a appris
- Liste de chants classés par fin de cycle et selon trois catégories : Musique classique / Jazz et variété / Musique du monde et traditionnelle

Programme

FC1

Epreuves en autonomie données aux élèves **trois semaines** avant l'examen, déchiffrées avec le professeur (avec pistes de travail) puis travaillées à la maison. Éventuellement le professeur pourra vérifier en classe, dans le cours précédent l'examen, que tous les élèves ont compris les éléments principaux :

- Un chant (avec ou sans paroles) avec accompagnement fourni par la CMF (partition + fichier audio). Un questionnaire théorique sur le chant sera remis au jury, avec un protocole de notation et de mise en œuvre (commun à tous les centres).
- Deux lectures de rythmes courtes (cf. fiches d'acquisitions) une en binaire, avec un passage à improviser ou à composer, et une en ternaire, avec accompagnements fournis par la CMF (partitions + fichiers audio avec tempo de travail et tempo final).

En option, le passage à composer peut être édité en audio et/ou sur partition.

Exemple de logiciels gratuits :

- éditeur de partition : Muscore
- éditeur audio Audacity
- séquenceur Mulab

Lecture de notes

- En clés de sol et fa (horizontale), lues normalement, slamé, recto tono ou chantées avec rythmes simples et accompagnement audio obligatoire (et aussi lors de la mise en loge). La lecture rapide, la lecture horizontale et la lecture en parcours doivent être évaluées en contrôle continu.

Trois chants avec paroles préparés dans l'année de trois esthétiques ou époques différentes (qui peuvent faire partie du projet artistique global de l'élève et/ou de la structure).

Ils sont définis et fournis par les structures qui mettent en place l'examen (établissement d'enseignement artistique, CMF départementale ou CMF régionale).

Ecoute globale

Une pièce/extraits courts d'esthétique ouverte comprenant :

- Une partie de questionnaire sensoriel
- Une partie de dépistages de fautes rythmiques, mélodiques et/ou mélodico-rythmiques
- Une partie de relevés rythmiques, mélodique et/ou mélodico-rythmique.

N'hésitez pas à reformuler les questions et à fournir des indications supplémentaires si vous vous apercevez que les élèves en ont besoin.

FC2

Epreuves en autonomie données aux élèves **trois semaines** avant l'examen, déchiffrées avec le professeur (avec pistes de travail) puis travaillées à la maison. Éventuellement le professeur pourra vérifier en classe, dans le cours précédent l'examen, que tous les élèves ont compris les éléments principaux :

- Un chant (avec ou sans paroles) à deux voix (au choix en solo ou en duo) avec accompagnement fourni par la CMF (partition + fichier audio). Un questionnaire théorique sur le chant sera remis au jury, avec un protocole de notation (commun à tous les centres) et de mise en oeuvre.
- Deux lectures de rythmes (cf. fiches d'acquisitions) une en binaire et une en ternaire avec une partie libre et un passage en polyrythmie simple. Au choix, une des parties libres devra comporter une improvisation ou une composition, et l'autre une utilisation du rythme corporel, eurythmie, body rythme, pole danse etc. (préciser le contenu = rythmes différents sur différentes parties du corps) avec accompagnements fournis par la CMF (partitions + fichiers audio avec tempo de travail et tempo final).
- Ouvrage de référence : Body Tap, Editions fuzeau / Toumback, Editions Lugdivine

Lecture de notes

- En clés de sol et fa (horizontale), parlée ou chantée avec des rythmes simples (relatifs au FC2) avec accompagnement audio obligatoire (et aussi lors de la mise en loge).
- La lecture rapide et la lecture horizontale, les parcours et les clés d'ut 3 et 4 doivent être évaluées en contrôle continu.

Trois petits chants/extraits d'esthétiques ou époques différentes à déchiffrer avec accompagnement.

Ils sont définis et fournis par la CMF.

Ecoute globale

Une pièce/extraits courts d'esthétique ouverte comprenant :

- Une partie de questionnaire sensoriel
- Une partie de dépistages de fautes rythmiques, mélodiques et/ou mélodico-rythmiques
- Une partie de relevés rythmiques, mélodique et/ou mélodico-rythmique.

N'hésitez pas à reformuler les questions et à fournir des indications supplémentaires si vous vous apercevez que les élèves en ont besoin.

FC3

La FM en cycle 3 est ouverte à un public large et un apprentissage diversifié, en lien avec d'autres disciplines et notamment celles du Certificat régional de direction des sociétés musicales dont les titulaires peuvent valider directement les épreuves correspondantes (CRDSM) et inversement.

L'UV de FM peut ainsi s'obtenir en validant un tronc commun et aux moins deux disciplines complémentaires*.

Tronc commun centré sur les épreuves finales suivantes :

- Trois chants avec paroles préparés dans l'année d'esthétiques ou époques différentes et tirés au sort. Le candidat pourra se présenter, au choix, avec ou sans partition. (qui peuvent faire partie du projet artistique global de l'élève et/ou de la structure).
Ils sont choisis par les candidats et envoyés au centre d'examen un mois avant pour la bonne préparation de l'épreuve.
- Un chant déchiffré dans une esthétique ou époque ouverte fourni par la CMF
- Culture musicale sous forme de questionnaire à choix multiples (CRDSM)
- Commentaire d'écoute (CRDSM)

- Les lectures de rythmes et de notes sont à évaluer de manière continue durant l'année

*Disciplines complémentaires à choisir dans les catégories suivantes et évaluées en contrôle continu (dossier et/ou épreuve) et/ou contrôle final.

Création

- Composition
- Composition par ordinateur, machines numériques et/ou machines analogiques
- Ecriture : Harmonie (CRDSM) /Contrepoint
- Instrumentation (CRDSM) /Orchestration
- Improvisation idiomatique ou non idiomatique

Culture et techniques musicales

- Acoustique musicale
- Analyse (CRDSM)
- Direction (CRDSM)
- Edition musicale
- Esthétique musicale
- Ethnomusicologie
- Gestion de projets (CRDSM)
- Histoire de la musique
- Iconographie musicale
- Organologie
- Régie (générale, lumière, son, plateau, montage, etc.)

Relevé / écoute (FC3 traditionnel)

- Repiquage d'une pièce/extrait dans une esthétique ou époque ouverte
Fichier audio remis aux candidats trois semaines avant de le rendre à leur centre d'examen.
- Epreuves de théorie et de création remises en même temps que le repiquage
- Restitution instrumentale du travail demandé, d'une durée liée à la durée de la pièce, suivi d'un entretien de 10'.



Synthèse des acquis en cycle 1

Chant

- . DoM, FaM, SolM, Lam, Rém, Mim
- . Modes naturels



- . Polyphonie simple
- . Toutes altérations accidentelles, celles-ci restant conjointes ou évidentes.
- . Manières de réaliser les chants : paroles, onomatopées, notes, vocalises
- . Travail d'intonation sur tous les intervalles simples
- . Travail en imitation, improvisation

Sensoriel

- . Notions de pulsation dans différents tempi
- . Mouvement de lent à rapide
- . Temps fort - Temps faible
- . Mémorisation
- . Hauteur des sons (ascendant, descendant, conjoint et disjoint)
- . Notion de phrase
- . Notion de note sensible
- . Notion de suspensif et de conclusif
- . Tonique et Dominante en DoM, FaM, et SolM, Lam, Mim et Rém.
- . Accord parfait M et m, plaqué et arpégé, dans son état fondamental
- . Intervalles simples
- . Découverte de la gamme mineure
- . Nuances de pp à ff - decrescendo et crescendo
- . Timbres (objets sonores, instruments)
- . Thème et accompagnement
- . Anacrouses
- . Canon rythmique et mélodique
- . Chant intérieur
- . Toutes formes liées aux écoutes
- . Histoire de la musique : écoute de toutes formations, périodes et esthétiques

Rythmes

Rythmes binaires



Rythmes ternaires

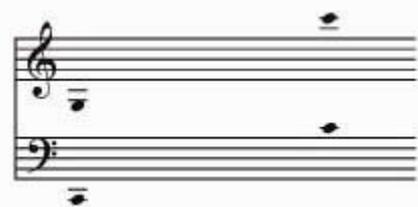


- . Pour permettre une bonne approche de la lecture rythmique, toujours la faire précéder d'une découverte sensorielle.
- . Tous nouveaux rythmes issus de la combinaison des rythmes proposés plus les rythmes équivalents avec battue à la croche ou à la blanche
- . Enchaînement de binaire à ternaire et inversement
- . Manière de réaliser les rythmes : parlée, frappée, chantée, corporelle, par onomatopée avec instrument, en mouvement, avec ou sans support sonore
- . Polyrythmie en situation d'ensemble (accompagnateur, groupe d'élèves, support sonore)
- . Improvisation, composition et production numérique

Théorie

- . Graphisme en lien avec le cours d'instrument :
 - Barre de mesure
 - Point d'orgue
 - Signe de respiration
 - Barre de reprise
 - Note piquée, accentuée ou lourée
 - Staccato legato ou détaché
- . Altérations
- . ½ tons diatoniques et chromatiques
- . Enharmonie
- . Dénomination et qualification des intervalles simples
- . Degrés I - Tonique et V - Dominante
- . Place des ½ tons dans la gamme Majeure
- . Construction de la gamme Majeure
- . DoM, SolM, FaM
- . Accord parfait majeur et mineur état fondamental
- . Mesures (2, 3 ou 4 temps) binaires - ternaires
- . Chiffres indicateurs de mesure
- . Formations orchestrales
- . Termes des mouvements
- . Notions simples sur la construction des formes
- . Histoire de la musique : notions simples de toutes périodes et esthétiques
- . Notion d'échelle dans la notation anglo-saxonne (non évaluée à l'examen)

Notes



- . Lecture d'accords
- . Il est souhaitable de mettre en place la lecture de note en relation avec le cours d'instrument. Notamment pour les instruments n'utilisant pas la clé de sol et/ou de fa 4.

Relevé écrit global

- Sensorialité :**
 - . En relation avec le programme sensoriel
- Dépistage de fautes :**
 - . Identification de fautes mélodiques et rythmiques et de texte
- Relevé mélodique, rythmique et mélodico-rythmique :**
 - . DoM, SolM, FaM, Lam, Mim et Rém
 - . Développer la mémorisation
 - . Instrumentations variées
 - . Mélodique, rythmique ou mélodico rythmique
 - . 2 voix en clé de sol et clé de fa 4 alternées



Synthèse des acquis en cycle 2

Approfondissement des acquis du 1^{er} cycle et nouveautés

Chant

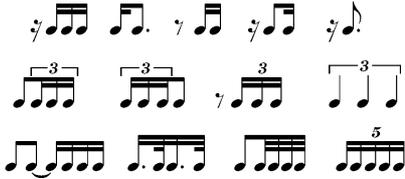
- . Tonalité jusqu'à 4 altérations à la clé
- . Différentes esthétiques et époques
- . Polyphonie de 2 à 3 voix
- . Manières de réaliser les chants : en privilégiant l'original
- . Transposition au ton supérieur et inférieur

Sensoriel

- . Toutes cadences usuelles
- . Notion de modulation simple
- . Notion de gamme modale usuelle (pentatonique, gamme par ton, mode 1/2 ton-ton et inversement)
- . Accord parfait majeur et mineur et de ses renversements
- . Accord 7^e de dominante et de ses renversements

Rythmes

Rythmes binaires (et équivalent à la croche ou à la blanche)



Rythmes ternaires



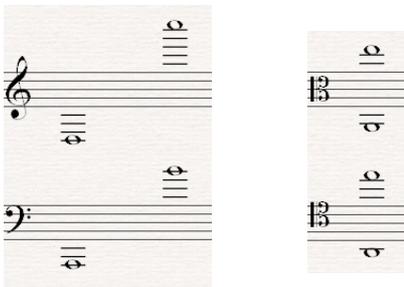
- . Tous nouveaux rythmes issus de la combinaison des rythmes proposés plus les rythmes équivalents avec battue à la croche ou à la blanche
- . Toutes formules ternaires ou binaires jusqu'à la division de la triple croche
- . Toutes liaisons binaires et ternaires
- . Polyrythmies en situation individuelle
- . Manière de réaliser les rythmes : rythmique corporelle
- . Mesures irrégulières simples

Théorie

- . Construction de la gamme mineure
- . Tonalités jusqu'à 4 altérations à la clé
- . Modulations aux tons voisins et homonymes
- . Analyse de toutes cadences usuelles
- . Transposition au ton supérieur et inférieur
- . Transcription rythmique
- . Renversement des intervalles simples et intervalles redoublés
- . Langage universel des termes
- . Analyse et chiffrage de l'accord parfait et de ses renversements
- . Analyse et chiffrage de l'accord parfait de 7^e de dominante et de ses renversements
- . Chiffrage anglo-saxon d'accords simples
- . Transposition instrumentale
- . Etude des notes étrangères
- . Construction normée des formes
- . Histoire de la musique : notions approfondies de toutes périodes et esthétiques

Notes

- . Clés d'ut 3 et 4
- . Notion de clé d'ut 1
- . Lecture verticale 4 clés
- . Lecture de partitions simples du trio à l'orchestre



Relevé écrit global

- Sensorialité :**
 - . En relation avec le programme sensoriel
- Dépistage de fautes :**
 - . Identification et correction
- Relevé mélodique, rythmique et mélodico-rythmique :**
 - . Jusqu'à 4 altérations à la clé
 - . Partitions orchestrales simples
 - . Instrumentations variées
 - . Clé de sol et clé de fa 4
 - . Polyphonie 1 à 2 voix simultanées



Synthèse des acquis en cycle 3

Approfondissement des acquis des 1^{er} et 2^e cycles et nouveautés

<p style="text-align: center;">Chant</p> <ul style="list-style-type: none">. Toutes tonalités et modes simple (atonalités, polytonalités et modes complexes non évalués à l'examen). Interprétation des chants sans modification de texte et de mode de jeu (langue, paroles, bruits, etc.)	<p style="text-align: center;">Sensoriel</p> <ul style="list-style-type: none">. Accords diminués et augmentés. Tout accord classé et chiffrage anglo-saxon. Toutes cadences. Parcours tonal. Tout intervalle
<p style="text-align: center;">Rythmes</p> <ul style="list-style-type: none">. Toutes figures rythmiques. Toutes valeurs ajoutées. Toutes mesures irrégulières. Toutes équivalences de mesure. Toutes notations contemporaines courantes. Toutes divisions	<p style="text-align: center;">Théorie</p> <ul style="list-style-type: none">. Tous chiffrages anglo-saxon. Fonction des accords. Chiffrage de tout accord classé. Toutes transpositions simples et doubles. Lecture de toutes partitions complexes. Toutes formes usuelles. Nouveaux langages en liaison avec l'écoute d'œuvres nouvelles
<p style="text-align: center;">Notes</p> <ul style="list-style-type: none">. Clés d'ut 1, 2 et fa 3. Toutes partitions orchestrales. Toutes notations contemporaines courantes	<p style="text-align: center;">Relevé écrit global</p> <p><i>Sensorialité et dépistage de fautes en adéquation avec le niveau</i></p> <p>Relevé mélodique, rythmique et mélodico-rythmique :</p> <ul style="list-style-type: none">. Jusqu'à 7 altérations à la clé. Toutes modulations. Polytonalité. Atonalité. Polyphonie 1 à 3 voix simultanées